

**N° 4697<sup>6</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2000-2001

---

---

## **PROJET DE LOI**

relative à l'organisation du marché du gaz naturel et portant modification

1. de la loi du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité
- et
2. de la loi modifiée du 14 décembre 1967 portant institution d'un poste de commissaire du Gouvernement, portant création d'un service de l'énergie de l'Etat, et concernant l'exploitation des centrales hydro-électriques d'Esch-sur-Sûre et de Rosport

\* \* \*

### **DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(27.3.2001)

*Le Conseil d'Etat,*

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 22 mars 2001 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

### **PROJET DE LOI**

relative à l'organisation du marché du gaz naturel et portant modification

1. de la loi du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité
- et
2. de la loi modifiée du 14 décembre 1967 portant institution d'un poste de commissaire du Gouvernement, portant création d'un service de l'énergie de l'Etat, et concernant l'exploitation des centrales hydro-électriques d'Esch-sur-Sûre et de Rosport

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 22 mars 2001 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et les avis émis par le Conseil d'Etat en ses séances des 22 décembre 2000 et 13 mars 2001;

*se déclare d'accord*

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 27 mars 2001.

*Le Secrétaire général,*  
Marc BESCH

*Le Président,*  
Marcel SAUBER

